



## Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale Séance plénière du 29 mai 2024

### Déclaration liminaire CGT Rapports Sociaux Uniques 2021

En séance plénière du mois d'avril 2024, une présentation conjointe, par le département des études et des statistiques locales de la DGCL et le CNFPT, de la synthèse nationale des résultats issus de la collecte des indicateurs du RSU 2021 a été réalisée et nous les en remercions.

L'article 5 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019, dite de transformation de la Fonction publique, prévoit que l'ensemble des collectivités ont l'obligation d'élaborer chaque année un rapport social unique (RSU). Il devra rassembler les éléments et données sur la base desquels sont établies les lignes directrices de gestion déterminant la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines dans chaque administration, collectivité territoriale et établissement public. Ces éléments et données sont notamment relatifs à la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC), aux parcours professionnels, aux recrutements, à la formation, à la mobilité, à la promotion, à la rémunération, à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, à la diversité, à la lutte contre les discriminations, au handicap ainsi qu'à l'amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail. Ces éléments devront être renseignés à partir d'une base de données sociales accessible aux membres des instances de dialogue social.

Alors que dire... Hormis que c'est bien mal parti quand on lit que seule une collectivité sur deux a répondu au questionnaire de recueil de données 2021. Il en a été quasiment de même pour les bilans sociaux. D'emblée, les questions de représentativité, de fiabilité des données et de la justesse d'une réalité partielle se posent.

À cela s'ajoute la difficulté - et les propos introductifs du rapport en font d'ailleurs état - de comparer ces données aux données 2019... les indicateurs étant différents de ceux du « feu » bilan social...

La CGT appelle de ses vœux que cette nouvelle forme de collecte des données ne soit pas synonyme d'affaiblissement et de déperdition de la richesse et de la qualité des informations recueillies. La Fonction publique territoriale a plus que jamais besoin d'états des lieux fiables et de perspectives d'actions pour relever les défis auxquels elle est confrontée : perte d'attractivité, bas salaires, hausse du nombre de contractuels, inégalités professionnelles femmes-hommes qui perdurent, etc.

Il est urgent que le gouvernement, les employeurs locaux agissent et dans le bon sens ! Dans ce RSU, les données sont nombreuses : emploi, mouvements de personnels, temps de travail, formation, action et protection sociale, santé au travail, discipline...

Malheureusement, il ne s'agit principalement que de données quantitatives.

Le RSU est un des éclairages possibles de la situation, mais n'est en rien l'alpha et l'oméga des éléments permettant une analyse solide.

Au-delà du RSU, la CGT réaffirme que la Fonction publique territoriale a besoin de données statistiques de qualité.

Elle tient à saluer au passage la qualité des travaux de l'observatoire de l'emploi public territorial rattaché au CNFPT. Le gouvernement ferait bien de s'en inspirer !

L'état des lieux de la situation est édifiant. Face à des conditions de travail qui se dégradent et des salaires trop faibles, la souffrance au travail des agent-es augmente.

En matière d'égalité professionnelle femmes-hommes, le plafond de verre persiste.

Le droit de grève est de plus en plus bafoué.

Des services sont supprimés massivement, laissant place à la marchandisation des services publics... Les crèches publiques ferment, parallèlement le nombre de groupes multinationaux lucratifs de garde d'enfants (ou devrait-on dire de gardiennage d'enfants ?) implantés sur nos territoires explose ! *Idem* pour les Ehpad : *quid* de la fin des Ehpad publics *versus* l'ouverture des Ehpad lucratifs cotés en bourse (Domusvi, Orpéa...) ?

C'est l'avenir même de la Fonction publique territoriale et de la qualité des services publics de proximité qui est en jeu.

La CGT déplore l'absence dans ce RSU 2021 de données relatives au nombre de suicides ou décès au travail, au nombre de situations de burn-out. La CGT pense qu'il serait important d'ajouter ces indicateurs pour le prochain RSU.

Même constat pour l'absence de données sur l'engagement indéfectible des agent-es pendant la période de crise Covid. Les données du rapport datent pourtant de 2021... les agent-es des SDIS, des Ehpad, des services d'aide à domicile, des établissements scolaires, des crèches, des bibliothèques... étaient pourtant à pied d'œuvre en 2021 !

De plus, certaines données mériteraient d'être affinées, notamment sur :

- le télétravail. Aucune information sur les modalités de mise en œuvre de ce télétravail : équipements à domicile, indemnité télétravail versée par l'employeur, etc.
- les collectivités qui ont conclu un accord au titre de l'article L 114-4 du CGFP visant la continuité des services publics en cas de grève. Certes, elles sont 2 000 : mais quel est le profil de agent-es visés par cette restriction du droit de grève, quelles filières, quels cadres d'emplois, quelle dimension genrée ?
- les actes de discrimination, de harcèlement, de violences sexistes et sexuelles. Les nombres d'actes et les victimes sont comptés. Mais aucune donnée sur l'action des collectivités en la matière n'est précisée... Serait-ce dû au fait que 83 % des collectivités n'ont mis en place aucun dispositif en termes de prévention des RPS... alors pensez-vous bien, elles n'en sont pas à mettre un dispositif en termes de prévention contre les violences sexistes et sexuelles !!

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive et l'élaboration des futurs RSU nécessitera donc, de toute évidence, de nouveaux travaux et des enrichissements nécessaires pour en faire un outil conforme à sa destination, à savoir une base de données fiable et complète, essentielle à l'analyse et à la construction de politiques territoriales de haut niveau pour des services publics de qualité accessibles à tous et toutes, et partout.